



EMMANUEL MACRON  
MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE  
ET DU NUMÉRIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 5 décembre 2014  
N° 241

## **Signature d'une lettre d'intention entre les chantiers navals de Saint Nazaire (STX) et l'armateur américain Royal Caribbean Cruise Line (RCCL)**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, Emmanuel Macron, se félicite de la signature jeudi 4 décembre 2014 d'une lettre d'intention entre les chantiers navals de Saint Nazaire (STX France) et l'armateur américain Royal Caribbean Cruise Line (RCCL) portant sur la construction de deux navires de croisière pour un montant de l'ordre de 1,2Md€ représentant 11 millions d'heures de travail pour les deux navires.

Cette intention de commande vient conforter le carnet de STX France marqué par d'importants succès ces derniers mois. Après la commande de deux navires de la classe Oasis, dont l'un est en cours de construction dans les chantiers de Saint Nazaire, elle vient consolider une coopération de qualité entre STX France et RCCL.

Ce nouvel engagement de l'armateur témoigne une nouvelle fois de l'excellence du savoir-faire français dans la construction navale.

Le gouvernement apportera tout son soutien, dans le respect des règles multilatérales, au lancement de cette opération dont la qualité technique et le degré d'innovation doivent être salués.

**Contact presse :**

**Cabinet d'Emmanuel MACRON :** 01 53 18 45 13